

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

Séance du 08 octobre 2024

L'an deux mille-vingt-quatre, le huit octobre, à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques HURLUS, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le deux octobre.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents :

Du point n°1 au point n°3 : 32

Du point n°3 au point n°32 : 34

A partir du point n°33 : 33

Nombre de pouvoirs :

Du point n°1 au point n° 32 : 6

A partir du point n° 33 : 5

Nombre de votants :

Du point n°1 au point n°3 : 38

Du point n°3 au point n°32 : 40

A partir du point n°33 : 38

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M.BEZILLE Marc, M.BLERVARQUE Philippe, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe (à partir du point n°4), Mme BROUARD Bénédicte, Mme DE SWARTE Marie-Dominique (à partir du point n°4), Mme DERONNE Véronique (jusqu'au point n°32), Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M.HURLUS Jacques, M.LABERGERIE Eric, M.LAPIERRE Julien, M.LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.RAVET Pierre-Luc, Mme THERON Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BOULENGER Delphine, pouvoir donnée à Mme BEURAERT Martine

M.BROUTEELE Philippe, pouvoir donné à Mme DERONNE Véronique jusqu'au point n°32

M.DEHAENE Michel, pouvoir donné à Mme BERTRAND Dorothee

M.DELABRE Aimé, pouvoir donné à M.VANECLOO Serge

Mme LORPHELIN Martine, pouvoir donné à M.LORIDAN Bernard

M.SÉRÉ Soarey, pouvoir donné à M.MORVAN Hervé

Absents :

M.BOONAERT Jean-Philippe, jusqu'au point n°3

M.BROUTEELE Philippe, à partir du point n°33

Mme DE SWARTE Marie-Dominique, jusqu'au point n°3

Mme DEBAISIEUX Nathalie

Mme DERONNE Véronique, à partir du point n°33

M.FICHEUX Bruno

Secrétaire de séance : M.PRUVOST Philippe

Délibération n°2024D183 – Petite Enfance, Jeunesse, Santé, Sport – Action de prévention octobre rose.

La Vice-Présidente expose au Conseil,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2022D151 du 20 octobre 2022 relative à l'organisation d'une action de prévention dans le cadre d'octobre rose ;

Considérant que dans le cadre de sa politique santé, la Communauté de communes Flandre Lys favorise les actions de prévention, notamment en faveur d'Octobre Rose ;

Il est proposé de reconduire à nouveau une action de prévention dans le cadre d'octobre rose, programmée sur 3 des sites du territoire Flandre Lys bénéficiant du sport sur ordonnance :

- Tennis club de Lestrem
- Boxing club d'Estaires
- Piscine de l'Ondine

L'objectif de cette 3^{ème} édition est de poursuivre les actions menées les années précédentes avec le tennis club de Lestrem dans le cadre du tennis santé et de permettre au public de découvrir les deux autres disciplines que sont la boxe et la natation, proposant elles aussi du sport sur ordonnance.

Le partenariat avec la CPTS Artois Lys offrira également la possibilité, comme les autres années, de bénéficier des conseils de professionnels de santé qui auront comme outil majeur un buste d'autopalpation. Les messages de prévention au dépistage du cancer du sein et l'accès au sport sur ordonnance sur le territoire Flandre Lys seront ainsi nettement mis en valeur.

Il est donc proposé la reconduction d'une action de sensibilisation au dépistage du cancer du sein dans le cadre d'octobre rose pour les années 2024 et 2025.

Le budget prévisionnel de 3 000€ pour 2024. Les crédits sont inscrits au budget 2024 et seront proposés au BP 2025.

Après avis favorables de la Commission Finances, Mutualisation, Transferts de charges et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- DECIDER de reconduire l'action de sensibilisation au dépistage du cancer du sein dans le cadre d'octobre rose pour les années 2024 et 2025,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (40 voix) la proposition ci-dessus.

A La Gorgue le 08 octobre 2024,
Pour extrait conforme au registre,

Le Secrétaire de séance,

Philippe PRUVOST



Le Président,

Jacques HURLUS

